

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gratuité du stationnement élargie en centre-ville d'Orléans

L'attractivité et le dynamisme commercial du centre-ville d'Orléans sont au cœur des préoccupations de la Mairie. La fréquentation du centre-ville augmente grâce aux mesures engagées depuis deux ans :

Facilitation de la rotation du stationnement, extension de la zone touristique, programmation culturelle Hors Les Murs, organisation d'événements communs à l'ensemble des commerçants tels que la Fête du Tri, la Saint-Valentin, etc.

Afin de poursuivre cette dynamique et de renforcer l'attractivité du centre commercial du cœur de ville, et sur la base des usages et besoins constatés, la Mairie d'Orléans prend de nouvelles dispositions :

Ce lundi 5 novembre a été acté, sur proposition d'Olivier Carré, Maire d'Orléans Président d'Orléans Métropole qu'à compter du 1^{er} décembre 2018, soit rendu gratuit le stationnement : sur l'ensemble du centre-ville tous les jours de 18h à 19h et sur les mails le samedi après 12h

Ces mesures seront par la suite appliquées toute l'année.